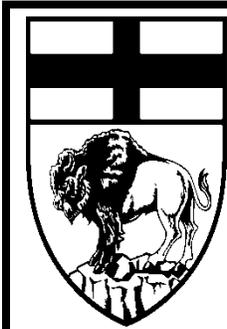


Mardi 27 mai 2014



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 61

ET AVIS

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

**DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

M<sup>me</sup> STEFANSON

(N° 204) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*

M<sup>me</sup> STEFANSON

(N° 213) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

M<sup>me</sup> ROWAT

(N° 214) — *Loi sur le Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose/The Neurofibromatosis Awareness Month Act*

---

**DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

Motion de M. GRAYDON

(N° 202) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

(M. le ministre STRUTHERS — 2 min)

Motion de M. HELWER

(N° 207) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*

(M<sup>me</sup> WIGHT — 2 min)

Motion de M. WISHART

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 3 min]

Motion de M. EWASKO

(N° 206) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

(M. le ministre CHOMIAK — 4 min)

Motion de M. PEDERSEN

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur la saisie-arrêt/The Family Maintenance Amendment and Garnishment Amendment Act*

(M<sup>me</sup> CROTHERS — 3 min)

Motion de M. CULLEN

(N° 205) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

(M. PETERSEN — 5 min)

Motion de M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

(M<sup>me</sup> WIGHT — 6 min)

Motion de M<sup>me</sup> DRIEDGER

(N° 210) — *Loi sur le centenaire de l'obtention du droit de vote par les Manitobaines/The Centennial of Manitoba Women's Right to Vote Act*

(M<sup>me</sup> la ministre BLADY — 6 min)

Motion de M. GOERTZEN

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative (démocratie pour les électeurs)/The Legislative Assembly Amendment Act (Democracy for Voters)*

(M<sup>me</sup> WIGHT — 7 min)

---

## PROPOSITIONS

M<sup>me</sup> CROTHERS — 70<sup>e</sup> anniversaire du jour J

20. Attendu :

que le 6 juin 2014 marque le 70<sup>e</sup> anniversaire du jour J;

que le jour J est la plus grande invasion maritime de l'histoire, qu'il a marqué un tournant important de la Seconde Guerre mondiale et qu'il a éventuellement mené à la libération de l'Europe par les Alliés;

que les Forces canadiennes se sont vu accorder un rôle important dans la mission du jour J et que plus de 14 000 soldats canadiens ont débarqué sur les plages de Normandie, que 10 000 membres de la Marine royale canadienne étaient en mer et que 15 escadrons de l'Aviation royale canadienne contrôlaient le ciel;

que 3 unités du Manitoba ont participé à l'invasion, soit le *Fort Garry Horse*, le *Royal Winnipeg Rifles* qui était en tête d'avant-garde et qui a débarqué sur la plage de Juno ainsi que le 402<sup>e</sup> Escadron (Ville de Winnipeg) qui a piloté des Spitfires, fournissant ainsi une couverture aérienne;

que la bravoure et la détermination dont les Forces canadiennes ont fait preuve lors du jour J ont aidé à façonner notre prise de conscience nationale et ont mis en valeur la présence canadienne sur la scène internationale;

que la victoire de la campagne de Normandie fut terriblement coûteuse : 1 074 Canadiens ont été blessés et 359 d'entre eux y ont laissé leur vie;

qu'il est important d'honorer les sacrifices, l'altruisme et le courage dont ont fait preuve les hommes et les femmes qui se sont battus contre la tyrannie et l'oppression lors de cette journée importante et tout au long de la Seconde Guerre mondiale,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître l'importance du 6 juin 2014 en tant que 70<sup>e</sup> anniversaire du jour J en vue d'honorer la bravoure de nos anciens combattants ainsi que le rôle clé que cet événement a joué dans l'histoire de notre pays.

---

## PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. WIEBE — Diversité culturelle  
(M. SCHULER — 7 min — Il reste 122 minutes.)
2. M. GOERTZEN — Défaut de déclencher des élections partielles dans la circonscription de Morris  
[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 7 min — Il reste 122 minutes.]
3. M. PETERSEN — Soutien aux emplois et à la formation professionnelle  
(M. SMOOK — 2 min — Il reste 122 minutes.)
4. M. WISHART — Allocations de logement en matière d'aide à l'emploi et au revenu  
(M. ALTEMEYER — 8 min — Il reste 123 minutes.)

7. M. BRIESE — Manque de transparence à l'égard des frais de services et des loyers imposés aux propriétaires des chalets dans les parcs provinciaux  
(M. le *ministre* CHOMIAK — 7 min — Il reste 122 minutes.)
8. M. CALDWELL — Services aux anciens combattants  
(M. FRIESEN — 3 min — Il reste 125 minutes.)
9. M<sup>me</sup> STEFANSON — Réduction du fardeau administratif au Manitoba  
(M. le *ministre* BJORNSON — 7 min — Il reste 123 minutes.)
10. M. NEVAKSHONOFF — Journée de sensibilisation à l'agriculture  
(M. WISHART — 3 min — Il reste 123 minutes.)
11. M. PEDERSEN — Flexibilité accrue pour l'épandage de nutriments  
(M. le *ministre* LEMIEUX — 7 min — Il reste 121 minutes.)
12. M. SARAN — Élimination du service de livraison du courrier à domicile de Postes Canada  
(M. SCHULER — 9 min — Il reste 121 minutes.)
15. M<sup>me</sup> DRIEDGER — Création d'une unité spécialisée en accidents vasculaires cérébraux au Manitoba  
(M. WIEBE — 4 min — Il reste 122 minutes.)
19. M. FRIESEN — Non-respect de la promesse de budget équilibré  
(M. WIEBE — 7 min — Il reste 123 minutes.)

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

## AFFAIRES COURANTES

### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* SWAN

(N<sup>o</sup> 67) — *Loi sur le droit de la famille et Loi sur le recouvrement forcé des pensions alimentaires/The Family Law Act and Family Support Enforcement Act*

---

### PÉTITIONS

M<sup>me</sup> MITCHELSON  
M<sup>me</sup> STEFANSON  
M. PEDERSEN  
M. GRAYDON  
M. FRIESEN  
M. EICHLER  
M. CULLEN  
M. EWASKO  
M<sup>me</sup> ROWAT

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

## **ORDRE DU JOUR (suite)**

### **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

Motion d'adhésion

---

### **DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT**

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N<sup>o</sup> 64) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* BRAUN

(N<sup>o</sup> 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N<sup>o</sup> 71) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*

(M. PEDERSEN)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 72) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

(M. PEDERSEN)

---

## **MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION**

M. EICHLER propose que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement provincial de faire preuve de respect envers les Manitobains, qui sont de fait les véritables propriétaires d'Hydro-Manitoba, et qu'il réexamine immédiatement son intention d'au moins doubler les tarifs d'électricité des familles manitobaines pendant les 20 prochaines années dans le cadre d'un plan risqué d'aménagement qui a déjà coûté 2,6 milliards de dollars aux contribuables, lequel plan vise à produire de l'électricité qui, de l'avis d'experts indépendants, pourrait ne pas être requise pour les besoins intérieurs de la province avant 2034, et qui ne servira qu'à permettre au gouvernement d'utiliser Hydro-Manitoba pour s'approprier des milliards de dollars en taxes et frais cachés.

---